FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

En conformité avec la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804/CN

Bois de construction en lamellé-collé (BLC) Hors accessoires de pose et façonnage Société BEST WOOD-SCHNEIDER



Numéro d'enregistrement : 20240337244

Date de publication: 07/2024

Version: 1.0





Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de BEST WOOD SCHNEIDER (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE La traduction littérale en français de « EPD (Environnemental Product Declaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

Guide de lecture

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Les valeurs sont exprimées selon la notation scientifique simplifiée : 0,0038 = 3,80 x 10-3 = 3,80E-3;
- Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux : le kilogramme « kg », le gramme « g », le kilowattheure « kWh », le mégajoule « MJ », le mètre carré « m2 », le kelvin « K », le watt « W », le kilomètre « km », le millimètre « mm » ;
- Les valeurs non nulles, sont exprimées avec 3 chiffres significatifs ;Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Les modules et les indicateurs non déclarés comportent une indication « N/A ».

Liste des abréviations utilisées :

Abréviation	Signification
ACV	Analyse de Cycle de Vie
DVR	Durée de Vie de Référence
UF	Unité Fonctionnelle
UD	Unité Déclarée
N/A	Non applicable

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définie au § 5.3 Comparabilité des DEP* pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »

NOTE 1 En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

NOTE 2 Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

NOTE 3 Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

Informations générales

La présente déclaration est une déclaration individuelle de gamme couvrant le cycle de vie du berceau à la tombe (incluant le module D), réalisée à la demande de la société BEST WOOD-SCHNEIDER.

La présente déclaration couvre la référence suivante :

- Bois de construction lamellé-collé (BLC)

Les produits couverts par la présente FDES sont ceux remplissant l'ensemble des conditions présentées dans les sections « Description du produit » (ci-dessous) et « Cadre de validité de la FDES » (à la fin de la FDES).

La présente déclaration a été publiée en juillet 2024 et est valable jusqu'au 31/12/2029 (période de validité de 5 ans). Il s'agit d'une 1ère publication.

La déclaration est disponible à l'adresse suivante : www.inies.fr

Responsable de la déclaration et de la mise sur le marché



Laurent GONCERUT laurent.goncerut@schneider-holz.com

Siège social:

Holzwerk Gebr. Schneider GmbH Kappel 28 88436 Eberhardzell Site(s) de fabrication : Allemagne

Réalisation de la déclaration



Cécile MAGNIN-FEYSOT - lpe@cstb.fr

24, rue Joseph Fourier 38400 Saint-Martin-d'Hères

Vérification tierce partie indépendante

La norme EN 15804 du CEN sert de RCP ^{a)}				
Vérification indépendante de la décla	e x Externe			
Vérification par tierce partie :				
inies	Vérification par tierce partie : Virginie DUFOUR Programme de vérification : FDES-INIES (décembre 2023) N° d'enregistrement conforme ISO 14025 : 20240337244 Date de la 1ère publication : 19/08/24 Date de vérification : 07/2024 Période de validité : 07/2024 – 12/2029 Adresse : Association HQE 4 Avenue Recteur Poincaré 75016 Paris			

- a) Règles de définition des Catégories de Produit
- b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir norme EN ISO 14025:2010, 9.4).

Description de l'unité fonctionnelle du produit

Description de l'unité fonctionnelle

L'unité fonctionnelle est la suivante : « Supporter des éléments de plancher ou de toiture avec 1 m3 de produits en bois lamellé-collé mise en œuvre selon les règles de l'art, pendant la durée de vie de référence de 100 ans. »

Performance principale de l'unité fonctionnelle

Conformes à la norme NF EN 15497.

Description du produit et de son emballage

La présente FDES couvre des produits en bois lamellé-collé, fabriqués en Allemagne par l'entreprise SCHNEIDER. Ces éléments structurels peuvent être des poteaux ou des poutres, obtenus par le collage de plusieurs lamelles en bois, disposées de manière que leur fil soit parallèle.

Description de l'usage du produit (domaines d'application)

Le produit permet d'assurer une fonction structurelle type charpente, solive, ossature, etc.

Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle Sans objet.

Description des principaux composants et/ou matériaux du produit

Le produit est constitué de bois (sapin-épicéa) et de colle (Polyuréthane).

Flux de référence

	Quantité	Unité				
Produit principal :						
1 m³ de bois de construction en lamellé- collé	4,26E+02	kg				
Colle	4,00E+00	kg				
Emballage de distribution :						
Film PE	5,00E-01	kg				
Produits complémentaires de mise en œuvre :						
Aucun	-	kg				
Total Flux de référence :	4,31E+02	kg				

Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1% en masse)

Aucune substance appartenant à la liste déclarée

Preuves d'aptitude à l'usage

Le produit correspond à une poutre en bois lamellé collé d'1 m³ respectant la norme NF EN 14080 (Structures en bois - Bois lamellé collé et bois massif reconstitué - Exigences) et participant à un ouvrage en bois lamellé dont la conception respecte les règles nationales et européennes suivantes. Référentiels nationaux : Règles CB 71 (NF P 21 701), règles professionnelles du SNBL publiées dans un "Guide pratique de conception et de mise en œuvre" (Éditions Eyrolles), "Recueils de Contributions au Calcul des Éléments et Structures en Bois" (1988 et 1991, Annales de l'Institut Technique du Bâtiment et des Travaux Publics), règles Bois-Feu 88 (NF P 92-703), et les règles Neige et Vent (NV 65) et leurs révisions. Référentiels européens : norme NF EN 1995 dite Eurocode 5, la norme NF EN 1990, la norme NF EN 1991 et la norme NF EN 1998. Enfin, la mise en œuvre du produit est conforme au DTU 31.1 (Travaux de bâtiment - Charpentes et escaliers en bois).

Circuit de distribution (BtoB ou BtoC)

BtoB.

Description de la durée de vie de référence

La durée de vie estimée du produit est de 100 ans.

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	100 ans
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine)	Conforme aux exigences de la norme NF EN 14080.
Paramètres théoriques d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Pour les applications structurelles, le bois de construction en lamellé-collé est mis en œuvre sur la base d'un dimensionnement adapté à chaque cas selon l'Eurocode 5, et en respectant les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.
Qualité présumée des travaux lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	La mise en œuvre est considérée conforme à la norme EN 1995-1-1.
Environnement intérieur (pour les applications en intérieur)	L'utilisation est possible dans les ouvrages relevant de la classe d'emploi 1, et de façon optionnelle de la classe d'emploi 2, au sens de NF EN 335. La classe d'emploi 1 désigne les situations dans lesquelles le bois est à l'intérieur, entièrement protégé des intempéries et non exposé à l'humidification, et la classe d'emploi 2 les situations dans lesquelles le bois est à l'intérieur ou sous abri, protégé des intempéries, avec une humidité ambiante élevée occasionnelle pouvant conduire à une humidification non persistante (condensation) et un séchage très rapide du bois.

Environnement extérieur (pour les applications en extérieur)	Non applicable. Pour utilisation intérieure seulement
Conditions d'utilisation	L'utilisation est possible dans les structures relevant de la classe de service 1, et de façon optionnelle de la classe de service 2, au sens de l'Eurocode 5. La classe de service 1 désigne un milieu dont la température de l'air ambiant est voisine de 20°C et l'humidité de l'air ne dépasse 65% que quelques semaines par an, ce qui correspond à des pièces de bois dont l'humidité est comprise entre 7% et 13%. La classe de service 2 désigne un milieu dont la température de l'air ambiant est voisine de 20°C et l'humidité de l'air ne dépasse 85% que quelques semaines par an, ce qui correspond à des pièces de bois dont l'humidité est comprise entre 13% et 20%.
Scénario d'entretien pour la maintenance	Aucune maintenance n'est requise pendant la durée de vie.

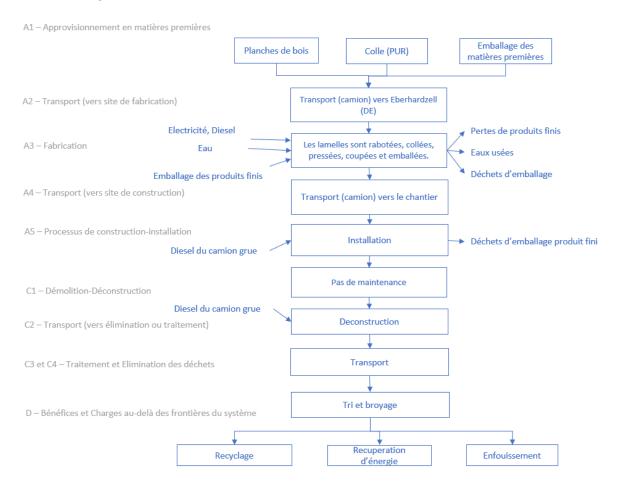
Informations sur la teneur en carbone biogénique

Le produit comporte du carbone d'origine biogénique :

Teneur en carbone biogénique	Unité (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	1,88E+02 kg C
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine)	0 kg C

Etapes du cycle de vie

Schéma du cycle de vie



www.cstb.fr

Les étapes prises en compte sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

DESCRIPTION DES FRONTIERES DU SYSTEME (X = INCLUS DANS L'ACV ; ND = NON DECLARE)																
	APE D			APE LLATION		ETAPE D'UTILISATION ETAPE DE FIN DE VIE FRO			BENEFICES ET CHARGES AU- DELA DES FRONTIERES DU SYSTEME							
Extraction des matières premières	Transport	Fabrication du produit	Transport	Installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition/ Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Elimination	Potentiels de réutilisation, récupération, recyclage
A1	A2	A3	A4	A5	В1	B2	ВЗ	В4	В5	В6	В7	C1	C2	C3	C4	D
х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	х	х	х	х	х	Х	Х	Х

Etape de production, A1-A3

Cette étape prend en compte :

- La production des matières premières : Extraction des matières premières et transformations successives jusqu'à la production des sciages.
- Le transport des matières premières jusqu'au site de production.
- La consommation d'énergie et d'eau nécessaire à la fabrication du bois lamellé-collé (sciage, collage, presse hydraulique, aboutage, et coupe à la longueur.).
- La production des emballages du produit fini.
- Le transport interne jusqu'à la dernière plateforme logistique.

Etape d'installation, A4-A5

Transport vers le site d'installation A4

La phase de transport contient le transport moyen du site de production vers le chantier d'installation.

Information du scénario	Unités (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Type de carburant et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	Camion 16-32 tonnes (EURO6, Europe)
Distance	1100 km depuis le site de production vers la plateforme logistique (Toulouse) puis 30 km vers le chantier.

Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	Environ 19 %
Masse volumique en vrac des produits transportés	Non calculée
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique (coefficient : =1 ou <1 ou ≥1 pour les produits comprimés ou emboités)	Coefficient : <1

Installation dans le bâtiment A5

Cette étape prend en compte la manutention et la mise en place de produits de structure sur chantier à l'aide d'un camion grue. Les produits sont préfabriqués à la bonne dimension. Il n'y a pas de chute d'installation.

Information du scénario	Unités (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Intrants auxiliaires pour l'installation	Non concerné
Utilisation d'eau	Non concerné
Utilisation d'autres ressources	Non concerné
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	Puissance du camion grue 210 kW pendant 15 min/m3.
Déchets de matières sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit	5,00E-01 kg/UF
Matières sortantes produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination	Emballage du produit : 5,00E-01 kg/UF → 17% Recyclage, 9% Incinération avec valorisation énergétique, 74% Enfouissement
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Aucune

Etape d'utilisation, B1-B7

Les étapes B1 à B7 comprennent tous les processus liés à l'utilisation du produit, en lien avec la composition du bâtiment (étapes B1 à B5) ou son exploitation (étapes B6 à B7).

Aucune maintenance, réparation, remplacement, réhabilitation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie. Aucune utilisation d'énergie et d'eau n'est engendrée par l'utilisation du produit.

Etape de fin de vie, C1-C4

La fin de vie des produits en bois lamellé-collé se base sur le scénario moyen français des déchets bois de construction :

- 43,2% des déchets bois sont recyclés en panneaux de particules,
- 41,6% sont incinérés avec valorisation énergétique,
- 7,5% sont incinérés en cimenterie
- 7,7% sont enfouis.

Ce scénario est décrit plus en détails dans le rapport : FCBA, Xerfi Specific, CODIFAB, & France Bois Forêt. (2023). Gestion des Déchets de produits de construction bois en fin de vie (GDBAT).

Etape	Description	Hypothèses
C1	Démolition, déconstruction	Les produits sont déposés à l'aide d'un équipement de manutention composé d'un camion-grue. La consommation de carburant (moteur diesel) considérée à ce stade est la même qu'à l'étape A5.
C2	Transport jusqu'au site de traitement des déchets	Après dépose les déchets sont transportés par camion. (Scénario GDBAT).
C3	Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ ou recyclage	Broyage, tri et conditionnement en centre de tri. (Scénario GDBAT)
C4	Elimination des déchets	1,86E+02 kg de déchets bois envoyés pour recyclage 2,11E+02 kg de déchets bois envoyés pour valorisation énergétique 3,31E+01 kg de déchets bois envoyés en enfouissement (Scénario GDBAT)
C4	Carbone biogénique résiduel traité comme une émission de CO2 biogénique	5,34 ^E +01 kg CO2 / m ³

Processus	Unités (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée des composants, produits, produits ou matières spécifiée par type de matière)
	4,30+02 kg collecté individuellement
Processus de collecte spécifié par type	0 kg collecté avec des déchets de construction mélangés
Système de récupération spécifié par	0 kg destiné à la réutilisation
type	1,86 ^E +02 kg destiné au recyclage
	2,11E+02 kg destiné à la récupération d'énergie
Elimination spécifiée par type	3,31E+01 kg de produit ou matériau destiné à l'élimination finale
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios	Le flux de déchet est transporté par camion sur une distance de 50 km.

Bénéfices et charge, D

Il y a une opération de valorisation entre A5 et C4 :

- Recyclage de 43,2% du bois abouté en C4 pour faire des panneaux de particules.
- Valorisation énergétique de 49,1 %

Le module D comprend :

Pour le bois recyclé:

- Les impacts du transport vers le recyclage (fabricant de panneau)
- L'évitement de l'extraction et de la production d'une matière vierge (sylviculture, exploitation forestière, transport, broyage, séchage).

Pour le bois valorisé énergétiquement :

- La substitution d'énergie thermique et électrique récupérée

Les différents processus impliqués sont décrits plus en détails dans le rapport cité ci-dessus.

Matières/matériaux valorisés sortants des frontières du système	Processus de recyclage au-delà des frontières du système	Matières/matériaux/ énergie économisés	Quantités associées
Bois	Tri et broyage	Evitement de l'extraction et de la production d'une matière vierge	1,86E+02 kg
		Substitution d'énergie thermique et électrique	2,11 ^E +02 kg

Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

PCR utilisé	NF EN 15804+A2, I	NF 15804/CN						
Frontières du système	NF EN 15804+A2 B1 Utilisation : Au - B2 à B5 : Sans ob - B6, B7 Consomm	Les modules suivants sor ucune donnée adaptée ide	entifiée ;					
Allocations	nécessité d'allocat calculées sur la ba NF EN 16485, les fl	ion. Les consommations se d'une allocation massi	nières en usine n'ont pas d'énergie en usine ont été que. En lien avec la norme es et d'énergie inclus dans con physique.					
Représentativité géographique Temporelle	Ecoinvent v3.7.1 (c revue critique inter Les données de pro de mesures effecti	ère-plan proviennent de la cut-off by classification), ne au sens de la norme IS emier plan ont été fournie uées en usines et de leurs respondent au contexte de Evaluation Cette FDES est représentative des produits BLC fabriqués en Allemagne et installés en France. Les données de la phase de fabrication provenant du site de production sont représentatives des outils de production et de leur consommation énergétique. Cette FDES est representative de l'année 2021.	nars 2021, soumise à une 30 14040. s par le déclarant à partir propres comptabilités et					
Variabilité	Les impacts environnementaux déclarés sont des impacts maximums. Les valeurs déclarées, pour les indicateurs environnementaux témoins suivants: - Changement climatique - Total (Intervalle de variation : [2,46E+02; 2,63E+02], valeur déclarée : 2,63E+02) - Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières (Intervalle de variation : [3.54+03; 3,80E+03], valeur déclarée : 3,80E+03) - Déchets non dangereux éliminés (Intervalle de variation : [1.49E+02; 1,63E+02], valeur déclarée : 1,63E+02).							
Logiciel utilisé	SimaPro 9.2.0.2	,						

L'évaluation de la qualité des principales données spécifiques est la suivante :

- 0% des données avec une notation très bonne
- 80% des données avec une notation bonne
- 20% des données avec une notation moyenne
- 0% des données avec une notation mauvaise
- 0% des données avec une notation très mauvaise

L'évaluation de la qualité des principales données générique est la suivante :

- 57% des données avec une notation très bonne
- 29% des données avec une notation bonne
- 14% des données avec une notation moyenne
- 0% des données avec une notation mauvaise
- 0% des données avec une notation très mauvaise

La validation des principales données génériques est la suivante :

- 100 % des données secondaires sont plausibles
- 100 % des données secondaires sont complètes
- 100 % des données secondaires sont consistantes avec EN 15804+A2

Qualité des données

Résultats de l'analyse de cycle de vie

Ci-après, les tableaux synthétisent les résultats de l'ACV. En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première, une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple). Application de l'Annexe I de la NF EN 15804/CN.

- * Exonération de responsabilité : les résultats de ces indicateurs d'impacts environnementaux doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à ces indicateurs est limitée.
- ** Exonération de responsabilité: cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.

	Etape de production	Etape de co	onstruction			Et	ape d'utilisati	on				Etape de	fin de vie		ges au- es du
Impacts Environnementaux	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges audelà des frontières du système
				INDI	CATEURS d	'IMPACTS E	NVIRONNE	MENTAUX	DE REFERE	NCE					
Changement climatique - total kg CO2 equiv/UF	-5,63E+02	7,36E+01	1,74E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,73E+01	1,26E+00	6,44E+02	7,30E+01	-2,23E+02
Changement climatique – combustibles fossiles kg CO2 equiv/UF	1,23E+02	7,35E+01	1,74E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,73E+01	1,25E+00	1,10E+01	9,81E+00	-2,15E+02
Changement climatique - biogénique kg CO2 equiv/UF	-6,87E+02	2,83E-02	3,19E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,21E-03	1,17E-03	6,34E+02	6,30E+01	-8,03E+00
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols kg CO2 equiv/UF	1,32E+00	2,52E-02	1,36E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,37E-03	5,63E-04	1,99E-03	1,19E-04	-5,75E-02
Appauvrissement de la couche d'ozone kg de CFC 11 equiv /UF	1,55E-05	1,67E-05	3,73E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,73E-06	2,86E-07	3,10E-06	1,35E-07	-3,29E-05
Acidification mole de H+ equiv / UF	6,91E-01	2,04E-01	1,80E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,80E-01	6,12E-03	3,72E-01	4,88E-03	-2,86E-01
Eutrophisation aquatique, eaux douces kg de P equiv / UF	1,52E-02	5,51E-04	5,68E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,72E-05	2,21E-02	2,65E-04	1,37E-05	-1,43E-03
Eutrophisation aquatique marine kg de N equiv / UF	2,22E-01	4,16E-02	7,99E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,99E-02	2,02E-03	1,05E-01	8,73E-03	-6,53E-02
Eutrophisation terrestre mole de N equiv / UF	2,28E+00	4,63E-01	8,76E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,76E-01	2,23E-02	1,53E+00	2,13E-02	-6,85E-01
Formation d'ozone photochimique kg de NMCOV equiv/UF	8,94E-01	1,77E-01	2,41E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,41E-01	6,42E-03	2,93E-01	8,69E-03	-2,48E-01

15

	Etape de production	Etape de co	onstruction			Et	ape d'utilisati	on				Etape de	fin de vie		arges tières
Impacts Environnementaux	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
				INDICAT	EURS d'IMF	PACTS ENVI	RONNEMEI	NTAUX DE I	REFERENCE	(SUITE)					
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) kg Sb equiv/UF *	5,51E-04	2,70E-04	6,94E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,07E-06	5,32E-06	3,47E-05	1,35E-06	-1,20E-04
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) <i>MJ/UF</i>	1,97E+03	1,12E+03	2,37E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,38E+02	1,89E+01	2,05E+02	1,00E+01	-4,18E+03
Besoin en eau m3 de privation equiv dans le monde / UF	3,54E+01	3,22E+00	3,44E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,43E-01	6,08E-02	2,19E+00	6,26E-01	-5,52E+00
				INDI	CATEURS d'	IMPACTS E	NVIRONNE	MENTAUX .	ADDITIONN	IELS					
Emissions de particules fines Indice de maladies / UF	2,32E-05	4,63E-06	4,78E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,78E-06	1,00E-07	4,31E-06	6,67E-08	-1,74E-06
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq de U235 equiv / UF **	8,15E+00	4,90E+00	1,02E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,02E+00	8,25E-02	1,21E+00	4,48E-02	-1,47E+01
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe / UF *	3,91E+03	8,57E+02	1,36E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,36E+02	1,52E+01	2,14E+03	3,50E+01	-7,21E+02
Toxicité humaine, effets cancérigènes CTUh / UF *	3,71E-07	3,04E-08	6,62E-09	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,65E-09	5,38E-10	8,67E-08	1,04E-09	-2,08E-08
Toxicité humaine, effets non cancérigènes CTUh / UF *	4,68E-06	8,36E-07	9,65E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,63E-08	1,55E-08	7,90E-06	5,46E-08	-1,78E-08
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols Sans dimension / UF *	2,49E+05	1,14E+03	1,38E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,38E+01	1,19E+01	2,85E+01	2,12E+01	-3,70E+03

stb.fr 16

UTILISATION DES RESSOURCES															
	Etape de production	Etape de c	onstruction	Etape d'utilisation						Etape de fin de vie				iarges	
Impacts Environnementaux	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	1,23E+04	1,52E+01	1,22E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,23E+00	3,03E-01	3,45E+03	5,84E-01	-8,99E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - <i>MJ/UF</i>	7,00E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-6,48E+03	0,00E+00	-1,18E+03
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	1,93E+04	1,52E+01	1,22E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,23E+00	3,03E-01	-3,02E+03	5,84E-01	-2,09E+03
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MI/UF	1,83E+03	1,11E+03	2,37E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,38E+02	1,89E+01	2,05E+02	1,00E+01	-4,18E+03
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	1,37E+02	0,00E+00	-3,56E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	1,97E+03	1,11E+03	2,34E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,38E+02	1,89E+01	2,05E+02	1,00E+01	-4,18E+03
Utilisation de matière secondaire - kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-5,02E+01
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce - m3/UF	1,37E+00	1,52E-01	1,64E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,64E-02	4,01E-04	2,95E-02	2,36E-02	-4,66E-01

Laboratoire des Performances Environnementales – lpe@cstb.fr 24 rue Joseph Fourier – 38400 Saint-Martin-d'Hères – France

www.cstb.fr 17

	Etape de production	Etape de c	onstruction			Et	ape d'utilisati	on				Etape de	fin de vie		es au-
Impacts Environnementaux	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges a delà des frontières du système
						CATEG	ORIE DE DE	CHETS							
Déchets dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	3,22E+00	7,66E-01	1,60E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,59E-01	1,51E-02	1,40E+00	2,21E-01	-1,89E+00
Déchets non dangereux éliminés - kg/UF	5,74E+01	6,35E+01	1,71E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,35E+00	9,77E-01	2,99E+00	3,52E+01	-7,94E+00
Déchets radioactifs éliminés - <i>kg/UF</i>	9,50E-03	7,63E-03	1,65E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,65E-03	1,27E-04	1,74E-03	5,83E-05	-1,96E-02
						FLU	JX SORTAN	TS							
Composants destiné à la réutilisation - kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage - kg/UF	6,85E+01	0,00E+00	8,50E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,99E+02	0,00E+00	-1,96E+02
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - <i>kg/UF</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie Electrique fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,47E+03	0,00E+00	-2,47E+03
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,59E+01	0,00E+00	-9,59E+01
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,38E+03	0,00E+00	-2,38E+03

www.cstb.fr

18

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »

Agregation des différents inoddies pour realiser dif « Total d'étape » ou « Total cycle de vie »												
Impacts/Flux	Etape de production	Etape de production Etape de construction		Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système						
		INDICATEURS d'IN	IPACTS ENVIRONNEMENTA	AUX DE REFERENCE								
Changement climatique - total kg CO2 equiv/UF	-5,63E+02	9,10E+01	0,00E+00	7,35E+02	2,63E+02	-2,23E+02						
Changement climatique – combustibles fossiles kg CO2 equiv/UF	1,23E+02	9,09E+01	0,00E+00	3,94E+01	2,53E+02	-2,15E+02						
Changement climatique - biogénique kg CO2 equiv/UF	-6,87E+02	3,15E-02	0,00E+00	6,97E+02	1,02E+01	-8,03E+00						
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols kg CO2 equiv/UF	1,32E+00	2,65E-02	0,00E+00	4,05E-03	1,35E+00	-5,75E-02						
Appauvrissement de la couche d'ozone kg de CFC 11 equiv /UF	1,55E-05	2,04E-05	0,00E+00	7,25E-06	4,32E-05	-3,29E-05						
Acidification mole de H+ equiv / UF	6,91E-01	3,85E-01	0,00E+00	5,64E-01	1,64E+00	-2,86E-01						
Eutrophisation aquatique, eaux douces kg de P equiv / UF	1,52E-02	6,08E-04	0,00E+00	2,25E-02	3,83E-02	-1,43E-03						
Eutrophisation aquatique marine kg de N equiv / UF	2,22E-01	1,22E-01	0,00E+00	1,96E-01	5,39E-01	-6,53E-02						
Eutrophisation terrestre mole de N equiv / UF	2,28E+00	1,34E+00	0,00E+00	2,45E+00	6,07E+00	-6,85E-01						
Formation d'ozone photochimique kg de NMCOV equiv/UF	8,94E-01	4,18E-01	0,00E+00	5,48E-01	1,86E+00	-2,48E-01						

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système					
		INDICATEURS d'IM	IPACTS ENVIRONNEMENT	AUX DE REFERENCE							
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) kg Sb equiv/UF *	5,51E-04	2,77E-04	0,00E+00	4,85E-05	8,77E-04	-1,20E-04					
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) MJ/UF	1,97E+03	1,35E+03	0,00E+00	4,71E+02	3,80E+03	-4,18E+03					
Besoin en eau m3 de privation equiv dans le monde / UF	3,54E+01	3,57E+00	0,00E+00	3,22E+00	4,22E+01	-5,52E+00					
INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS											
Emissions de particules fines Indice de maladies / UF	2,32E-05	9,41E-06	0,00E+00	9,25E-06	4,19E-05	-1,74E-06					
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq de U235 equiv / UF **	8,15E+00	5,92E+00	0,00E+00	2,36E+00	1,64E+01	-1,47E+01					
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe / UF *	3,91E+03	9,93E+02	0,00E+00	2,33E+03	7,23E+03	-7,21E+02					
Toxicité humaine, effets cancérigènes CTUh / UF *	3,71E-07	3,70E-08	0,00E+00	9,49E-08	5,03E-07	-2,08E-08					
Toxicité humaine, effets non cancérigènes CTUh / UF *	4,68E-06	9,33E-07	0,00E+00	8,06E-06	1,37E-05	-1,78E-08					
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols Sans dimension / UF *	2,49E+05	1,16E+03	0,00E+00	7,53E+01	2,50E+05	-3,70E+03					

UTILISATION DES RESSOURCES

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	1,23E+04	1,65E+01	0,00E+00	3,45E+03	1,57E+04	-8,99E+02
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - <i>MJ/UF</i>	7,00E+03	0,00E+00	0,00E+00	-6,48E+03	5,17E+02	-1,18E+03
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	1,93E+04	1,65E+01	0,00E+00	-3,01E+03	1,63E+04	-2,09E+03
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	1,83E+03	1,35E+03	0,00E+00	4,71E+02	3,66E+03	-4,18E+03
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	1,37E+02	-3,56E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,33E+02	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	1,97E+03	1,35E+03	0,00E+00	4,71E+02	3,79E+03	-4,18E+03
Utilisation de matière secondaire - kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-5,02E+01
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce - m3/UF	1,37E+00	1,69E-01	0,00E+00	6,99E-02	1,61E+00	-4,66E-01

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie » **Etape Bénéfices et charges** Impacts/Flux Etape de production Etape de construction Etape d'utilisation Etape de fin de vie Total cycle de vie au-delà des frontières du système **CATEGORIE DE DECHETS** Déchets dangereux 3,22E+00 9,27E-01 0,00E+00 1,80E+00 5,94E+00 -1,89E+00 éliminés - kg/UF Déchets non dangereux 5,74E+01 6.52E+01 0.00E+00 4,05E+01 1.63E+02 -7,94E+00 éliminés - kg/UF Déchets radioactifs 9,50E-03 9,28E-03 0,00E+00 3,58E-03 2,24E-02 -1,96E-02 éliminés - kg/UF **FLUX SORTANTS** Composants destiné 0,00E+00 0,00E+00 0,00E+00 0,00E+00 0,00E+00 0,00E+00 à la réutilisation - kg/UF Matériaux destinés 0,00E+00 -1,96E+02 6,85E+01 8,50E-02 1,99E+02 2,68E+02 au recyclage - kg/UF Matériaux destinés à la récupération d'énergie -0,00E+00 0.00E+00 0.00E+00 0,00E+00 0.00E+00 0.00E+00 kg/UF Energie Electrique fournie à 0,00E+00 0,00E+00 0,00E+00 2,47E+03 2,47E+03 -2,47E+03 l'extérieur - MJ/UF Energie Vapeur fournie à 0,00E+00 0,00E+00 9,59E+01 -9,59E+01 0,00E+00 9,59E+01 l'extérieur - MJ/UF Energie gaz et process

0,00E+00

fournie à l'extérieur - MJ/UF

0,00E+00

0,00E+00

www.cstb.fr

2,38E+03

2,38E+03

-2,38E+03

22

Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

COV et formaldéhyde (si pertinent)

Non concerné.

Résistance au développement des croissances fongiques (si pertinent)

Non concerné.

Emissions radioactives (si pertinent)

Non concerné.

Sol et eau (si pertinent)

Sans objet car le produit n'est pas raccordé au réseau d'eau potable. Par ailleurs le produit n'est en contact, ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, ou la nappe phréatique ni encore avec les eaux de surface.

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Le coefficient de conductivité thermique est égal à 0,11 W/m.K (source : règles Th-Bât-Matériaux pour les essences sapin blanc / épicéa).

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Ce produit ne revendique aucune performance acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Ce produit ne revendique aucune performance visuelle.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Ce produit ne revendique aucune performance olfactive.

CADRE DE VALIDITÉ ENVIRONNEMENTALE

Un domaine de validité environnementale de la FDES a été établi en conformité avec l'annexe L de la norme NF EN 15804 A2/CN, à partir d'analyses de gravité et de sensibilité réalisées sur les paramètres de la modélisation ACV.

Ces analyses ont été réalisées pour les indicateurs témoins suivants :

- · Changement climatique total
- Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable totale
- Déchets non dangereux éliminés.

La présente FDES couvre les produits remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- Fabricant : BESTWOOD SCHNEIDER
- Référence commerciale : Bois de construction en lamellé-collé (BLC)
- Caractéristiques des produits couverts : produits en bois lamellé-collé conformes à la norme NF EN 15497.
- Masse volumique maximum du bois : 430 kg/m³